



Communiqué de presse

Déclaration de l'USEP-SV à l'issue de la tenue des États Généraux des festivals, les 2 et 3 octobre à Avignon.

L'USEP-SV a répondu présente en assistant aux rencontres d'Avignon, à l'invitation de la ministre de la Culture. Si nous pouvons saluer le discours de mobilisation de Madame Bachelot-Narquin, en ouverture de ces journées, force est de constater que les « ateliers » tenus à Avignon n'ont pas permis d'élaborer la moindre piste concrète en faveur des festivals, alors que les professionnels attendaient de cette démarche la construction d'un outil de politique publique.

La méthode est en cause. Si la liste des thématiques avait fait consensus au sein du Conseil National des Professionnels du Spectacle, qui en avaient été préalablement saisis, l'absence de toute préparation concertée avec les organisations professionnelles et salariés a produit un contre-effet visible. Les « témoignages » des personnes invitées à s'exprimer ont constitué une collection d'exemples dont les professionnels sont parfaitement au fait. L'impossibilité réelle de débattre dans ces ateliers très contraints en temps avec des participants souvent nombreux en tribune, ont poussé à l'agacement. La deuxième journée a été visiblement désertée, les journalistes présents ont pu l'observer objectivement. Le débat sur l'égalité femme homme et la diversité a, par exemple, rassemblé à l'heure de pointe à peine 25 participants ; il s'agit pourtant d'un sujet majeur et priorité paraît-il du quinquennat. Enfin, l'absence de représentation de la diversité des festivals hors spectacle vivant n'a pas permis un enrichissement réciproque qui aurait été produit par des partages d'expériences d'opérateurs provenant d'univers différents.

L'USEP-SV, comme l'ensemble des participants, reste très engagée et favorable à revisiter les politiques publiques culturelles, et notamment celles relatives aux Festivals, effectivement très secoués par la crise sanitaire. Cela semble d'autant plus intéressant que le cadre festivalier favorise les coopérations territoriales et peut enrichir les réflexions dans le cadre des débats en cours, notamment celui à venir du futur projet de loi dite 3D. Il faudra tout de même que l'État indique son cap, et le concrétise budgétairement (ce qui n'est pas lisible quelques jours après la présentation de la loi de finances pour 2021).

L'USEP-SV demande que la méthode de travail des états-généraux des festivals soit revue et définie en concertation avec le CNPS. La mise en place de groupes de travail est indispensable sur chacune des thématiques, afin de faire synthèse de ce qui sera débattu par les professionnels à l'échelle régionale également. La rencontre du printemps évoquée au Festival de Bourges n'aura de sens que si un travail préparatoire sérieux est engagé, ne court-circuitant pas les organisations professionnelles.

Paris, le 7 octobre 2020



Contacts presse

Les Forces Musicales

Gaëlle Le Dantec

g.ledantec@lesforcesmusicales.org – 06 13 12 09 17

Profedim

Aurélie Foucher

aurelie.foucher@profedim.org – 07 60 49 44 06

SNSP

Marianne Charpy

m.charpy@sns.fr – 01 40 18 55 95

Syndeac

Vincent Moisselin

v.moisselin@syndeac.org – 06 61 96 75 59